

# MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

## Séance du 19 Décembre 2011

L'an deux mil onze, le dix-neuf Décembre à 19 H.00, le Conseil Municipal de la commune de Bazoges-en-Pailers, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mr Laurent BENETEAU, Maire

Date d'affichage de la convocation 14 Décembre 2011

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Nombre de Conseillers présents : 14

**Présents :** BENETEAU Laurent DURANDET Jean-Loïc GUERY Philippe YOU Jean-François GUIBERT Etienne PASQUIET Jean-Michel VILLENEUVE Maryvonne GABORIEAU Blandine GIRARDEAU Adeline ARNAUD Séverine BULTEAU Eric GUILLEMAND Pascal PEULT Dominique BROUSSEAU Jacqueline

**Secrétaire de séance :** GUERY Philippe

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 14 Novembre 2011

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 14 Novembre 2011, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu

#### **1- REVISION DES STATUTS DU SYDEV**

Considérant que cette révision statutaire a deux objets essentiels :

– D'une part, l'adaptation de l'écriture des statuts aux évolutions législatives survenues depuis une dizaine d'années afin de préciser les énoncés des compétences et d'en faciliter leur exercice, sans qu'il y ait ajout de compétences nouvelles.

– D'autre part, la proposition de transfert de nouvelles compétences au syndicat départemental afin qu'il puisse exercer un meilleur service au profit des communes.

Considérant que l'adaptation de l'écriture des statuts concerne, d'une part, des compétences obligatoires déjà exercées par le SyDEV dans les domaines de la distribution d'électricité et de gaz et la production d'électricité, pour lesquelles l'adoption des statuts emporte leur transfert, d'autre part, des compétences facultatives dans les domaines de l'éclairage public et des communications électroniques,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal est invité à délibérer et décide d'adopter les statuts du SyDEV.

#### **2- MARCHE EAUX PLUVIALES PLACE DU CANAL**

Jean-François YOU présente l'analyse des offres ; le Conseil Municipal adopte la proposition de l'entreprise ALAIN TP de Saint Prouant, pour un montant H.T. de 29 076.25 €

#### **3- SUBVENTION PORTAGE DU BULLETIN ET DE L'INVITATION AUX VŒUX**

Le Conseil décide de verser :

quatre vingt dix euros pour le portage du bulletin en Janvier prochain à l'association Les Pas'zogeais ;

et quatre vingt dix euros pour le portage des invitations aux Vœux au Foyer des Jeunes

#### **4- SUBVENTION AU CENTRE PERISCOLAIRE**

Le Conseil décide de verser quinze mille euros au Centre les Ecureuils Fin Janvier 2012 sur le budget communal 2012.

#### **5- CONVENTION ABRI BUS AVEC LE CONSEIL GENERAL**

Le Conseil Municipal adopte la convention relative au programme d'installation d'abribus situé Rue de la Vendée-face Place du Canal, qui est conclue jusqu'au 30 Juin 2021.

#### **6- INDEMNITE ADMINISTRATIVE DE TECHNICITE**

Le Conseil décide de continuer d'attribuer aux agents du service administratif l'indemnité de mission de préfecture et de modifier le coefficient multiplicateur et de le porter à 3 maximum dans les conditions du décret du 26 décembre 1997, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2012 ;

de continuer d'attribuer aux agents du service technique l'indemnité d'administration et de technicité sur la base du montant de référence annuel et de modifier le coefficient multiplicateur à 8 maximum dans les conditions du décret du 14 Janvier 2002, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2012 ; de préciser que le versement de ces indemnités sera mensuel ; de rappeler que les attributions individuelles seront effectuées par arrêté du Maire dans les limites des prévisions budgétaires ; d'autoriser le Maire à signer tous documents utiles à l'application de la présente décision.

#### **7- INFOS DIVERSES**

➔ Jean-Loïc DURANDET présente le règlement des salles communales qui sera appliqué à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2012

➔ Déléguée à l'Office de Tourisme : Jacqueline BROUSSEAU se porte volontaire.

*La séance est levée à 20 H 00*

*Le prochain Conseil est prévu le Lundi 30 Janvier 2012 à 19 H 00*